

## **BORNE ÉCOTEXTILE : DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS VÊTEMENTS ET CHAUSSURES**

---

**Depuis plusieurs années, le syndicat *Covaltri*, en charge de la collecte des déchets ménagers et assimilés, a passé un contrat avec la société *Écotextile* qui collecte vêtements et chaussures usagés sur l'ensemble du territoire français.**

Une fois collectées, les pièces sont triées pour produire des vêtements destinés au réemploi, des textiles destinés à l'effilochage et au chiffon d'essuyage industriel. Cette collecte sélective est basée sur l'apport volontaire vers des conteneurs spéciaux. Ces dernières années, le vandalisme des serrures et la dépose au pied de certains conteneurs de vêtements en fin de vie (notamment celui situé à l'entrée de la zone d'activités de Sept Sorts) par des organismes qui avaient trouvé là un exutoire facile pour leurs déchets, ont porté un grave préjudice à l'image de cette collecte. Bon nombre de collectivités avaient ainsi demandé le retrait des conteneurs.

Cette situation a comme conséquence le dépôt de vêtements et chaussures :

- soit dans les bacs jaunes, ce qui conduit à un coût élevé de pénalités car ce ne sont pas des emballages,
- soit dans les bacs gris d'ordures ménagères et on connaît l'incidence financière eu égard aux taxes d'enfouissement ou d'incinération.

La société *Écotextile* vient de mettre au point **un nouveau système de fermeture** de ses conteneurs et la Ville a décidé de s'orienter vers cette collecte.

**5 points de collecte sont d'ores et déjà identifiés et devraient rapidement voir arriver les conteneurs :**

- Parc de Condé,
- Kiosque à musique,
- La Poste,
- Rue de Reuil,
- Résidence des Petits Prés.

Un sixième emplacement est à l'étude.

Plus de 85% des textiles collectés sont recyclés par le groupe *Écotextile* en 4 grandes

familles de produits :

- **Réemploi** : vêtements usagés (43%). Ils sont destinés à être vendus au détail sur le marché national et international. Le vêtement usagé permet de financer l'activité de tri. Les autres familles d'articles sont produites, triées et vendues à des prix inférieurs au prix de revient.
- **Valorisation Matière** : chiffon d'essuyage industriel (30%). Cette catégorie est distribuée aux industries locales (ateliers mécaniques, industrie automobile...). Il s'agit d'un marché essentiellement national.
- **Recyclage** : chiffon destiné à la récupération de fibres (12%). Ces matières sont destinées à alimenter les entreprises d'effilochage qui transforment les vêtements en fibre (feutrine) et en fil pour les retisser. La feutrine est notamment utilisée par l'industrie automobile pour l'isolation.
- **Valorisation thermique** : les refus de tri (15%). Il s'agit des volumes qui ne peuvent entrer dans aucune des catégories précédentes. Ces déchets sont actuellement collectés, triés, emballés et éliminés aux frais d'Écotextile.

---

## MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

---

Place de l'Hôtel de Ville  
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE  
01 60 22 25 63

---

### **Nous contacter**

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2021 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre